

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE32

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot,
Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Menache et M. Pfeffer

ARTICLE 19

Supprimer les alinéas 1 à 15.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création des pôles territoriaux « France asile » mettra en difficulté les préfetures face à l'OFII et l'OFPPRA qui sont trop souvent des soutiens actifs à l'immigration, et qui pourrait un prélude à la mise en place d'une agence absorbant les diverses compétences.